



NGAP

Personnel administratif



Personnel
Administratif



Aucun



Présentiel ou distanciel



1 jour - 7 h



Max. 12 pers



Adhérents :

250€/jour/stagiaire

Non adhérents:

290€/jour/stagiaire

Cette formation spécifique à la **Nomenclature Générale des Actes Professionnels (NGAP)** est adaptée aux agents administratifs afin de les aider à maîtriser les évolutions de la nomenclature et les méthodes de cotation des actes infirmiers. Elle vise à vous permettre de vous maintenir à jour avec les dernières modifications apportées à la NGAP, ce qui est essentiel pour assurer une facturation correcte et adéquate des actes effectués auprès des patients.

OBJECTIFS

En comprenant les nouvelles cotations et ajustements, vous serez en mesure de garantir le remboursement des actes par les organismes d'assurance maladie et d'éviter les erreurs qui pourraient avoir des conséquences financières importantes pour les professionnels de santé. Cette formation vous aidera également à assurer que vos facturations sont conformes et sécurisées, contribuant ainsi à une gestion efficace des actes administratifs liés à la santé

CONTENU

- **Appréhender la NGAP:** Actualisation et présentation des nouvelles cotations, étude de cas avec exercices et situations exposées par les participants.
- **Sécurisation des Cotations:** Application de base des cotations illustrée par des cas concrets, analyse des pratiques de facturation des participants, importance de la traçabilité de l'activité infirmière pour la reconnaissance du travail, continuité des soins, coordination et sécurité de la prise en charge, méthodes et outils pour éviter les erreurs de facturation.

ÉQUIPE DE FORMATEURS

Cécile GAUDIN - François BIZE - Laura METIVIER

Responsables de centres de santé - spécialistes de la NGAP